

SERRE Pauline

De: SERRE Pauline
Envoyé: mercredi 1 juillet 2026 11:33
À: BRAVO Charles
Cc: Danielle BOIVIN; BUISSON Vincent; LEMOINE Camille; GIRAUD Samuel - DREAL Auvergne-Rhône-Alpes/EHN/PACH; FORNI Maya
Objet: RE: Projet CNR à Port-Saint-Louis - CR Echange Animateur N2000

Bonjour M. Bravo,

Je vous confirme qu'en complément des éléments déjà évoqués dans le CR, l'habitat d'intérêt communautaire 3150 est bien pris en compte dans la mise à jour de notre évaluation des incidences Natura 2000, actuellement en cours de finalisation.

Nous vous transmettrons la version révisée de l'étude en même temps que son envoi officiel à la DREAL, prévu au plus tard le 10 juillet 2026.

Bien cordialement,

Pauline SERRE-FALCONNIER

Référente projets portuaires

Direction des Territoires

m. +33 (0)7 87 30 85 25

P.Serre@cnr.tm.fr



Ouvrir la voie, tracer l'avenir

1 rue Chalon/Saône,
69007 LYON 07

cnr.tm.fr



De : BRAVO Charles <c.bravo@parc-camargue.fr>

Envoyé : mercredi 24 juin 2026 16:39

À : SERRE Pauline <P.SERRE@cnr.tm.fr>

Cc : Danielle BOIVIN <dboivin@biotope.fr>; BUISSON Vincent <V.BUISSON@cnr.tm.fr>; LEMOINE Camille <camille.lemoine@arteliagroup.com>; GIRAUD Samuel - DREAL Auvergne-Rhône-Alpes/EHN/PACH <samuel.giraud@developpement-durable.gouv.fr>

Objet : RE: Projet CNR à Port-Saint-Louis - CR Echange Animateur N2000

Ce message provient d'un expéditeur externe

AVERTISSEMENT : Ce courriel provient de l'extérieur de CNR. Ne cliquez pas sur des liens ou n'ouvrez pas de pièces jointes à moins de connaître l'expéditeur et de savoir que le contenu est sûr.

Bonjour Mme Serre,

Merci pour l'envoi de ce CR.

Nous avons également échangé au sujet de l'habitat d'intérêt communautaire 3150 végétation aquatique des plans d'eau. A ce sujet, en reprenant le document produit suite à la demande de compléments de la DREAL, je m'étonne que cet habitat soit considéré comme "n'étant pas à l'origine de la désignation du site FR9301590" alors que ce dernier est cité dans l'Atlas des Habitats Naturels, pièce annexe de l'arrêté de désignation du site Natura 2000 "Rhône Aval".

Pouvez-vous me dire quel a été l'élément qui a justifié cette mention dans le document ?

Malgré cela, et comme discuté lors de notre échange, la mesure d'évitement fléchée permet bien de prendre en compte l'habitat 3150.

Je reste à disposition pour tout besoin de portée à connaissance sur les sites Natura 2000

Rhodaniens,

Bien cordialement,



Charles BRAVO

Chargé de mission Natura 2000 sites
Rhodaniens
Rhône Aval - Petit Rhône - Marais de l'Ile
Vieille

Standard : 04.90.97.10.40

Tel : 06.26.14.70.82

www.parc-camargue.fr

<https://pnr-camargue.n2000.fr/>

[Linkedin](#)



De : SERRE Pauline <P.SERRE@cnr.tm.fr>

Envoyé : mardi 23 juin 2026 16:07

À : BRAVO Charles <c.bravo@parc-camargue.fr>

Cc : Danielle BOIVIN <dboivin@biotope.fr>; BUISSON Vincent <V.BUISSON@cnr.tm.fr>; LEMOINE Camille <camille.lemoine@arteliagroup.com>; GIRAUD Samuel - DREAL Auvergne-Rhône-Alpes/EHN/PACH <samuel.giraud@developpement-durable.gouv.fr>

Objet : RE: Projet CNR à Port-Saint-Louis - CR Echange Animateur N2000

Bonjour M. BRAVO,

A la suite de notre échange fin mai au sujet des enjeux Natura 2000 sur le site concerné par le projet CNR de Requalification du quai Bonnardel à Port-Saint-Louis-du-Rhône, je souhaitais vous transmettre un rapide CR des principaux points évoqués, qui sont en cours d'intégration dans la version V2 de notre dossier DEXE.

Nous avons notamment abordé l'enjeu lié au Gomphe à pattes jaunes, dont la présence est connue sur plusieurs secteurs du Rhône à proximité du projet (palissades, rive droite du Rhône en face de PSL ainsi qu'en amont du site), avec des observations d'exuvies et de stades larvaires. Une donnée historique localise également l'espèce au niveau de l'emprise du projet. Certains secteurs présentant des embâcles, une végétation plus développée et des herbiers aquatiques apparaissent favorables à l'espèce. La zone du musoir, bien que peu végétalisée, présente également certains secteurs potentiellement favorables ; cet enjeu sera donc signalé dans le dossier.

Concernant l'évaluation des incidences Natura 2000, il est prévu de mentionner la présence du Gomphe à pattes jaunes dans le rapport. Cependant, cette espèce ne sera pas intégrée à l'évaluation des incidences à proprement parler, celle-ci portant sur les espèces de l'annexe II de la Directive Habitats et de l'annexe I de la Directive Oiseaux. Le Gomphe à pattes jaunes étant inscrit à l'annexe IV de la Directive Habitats, il n'entre pas dans le périmètre réglementaire de cette évaluation.

Nous avons également évoqué le Castor, la Loutre et les chiroptères en tant qu'espèces d'intérêt communautaire à considérer dans l'étude. Ces espèces sont bien prises en compte dans le DEXE initial.

Je vous remercie pour les informations et précisions apportées lors de nos échanges, qui nous permettent de compléter l'analyse environnementale du projet.

Bien cordialement,

Pauline SERRE-FALCONNIER

Référente projets portuaires

Direction des Territoires

m. +33 (0)7 87 30 85 25

P.Serre@cnr.tm.fr



Ouvrir la voie, tracer l'avenir

1 rue Chalon/Saône,
69007 LYON 07

cnr.tm.fr



De : BRAVO Charles <c.bravo@parc-camargue.fr>

Envoyé : mercredi 13 mai 2026 12:10

À : SERRE Pauline <P.SERRE@cnr.tm.fr>

Cc : Danielle BOIVIN <dboivin@biotope.fr>; BUISSON Vincent <V.BUISSON@cnr.tm.fr>

Objet : RE: Projet CNR à Port-Saint-Louis - Dépôt DEXE - Proposition d'échange

Ce message provient d'un expéditeur externe

AVERTISSEMENT : Ce courriel provient de l'extérieur de CNR. Ne cliquez pas sur des liens ou n'ouvrez pas de pièces jointes à moins de connaître l'expéditeur et de savoir que le contenu est sûr.

Bonjour Madame Serre-Falconnier,

Je suis disponible pour échanger à ce sujet le vendredi 22 mai matin à partir de 9h30. Est-ce que cela vous convient ?

Pouvez-vous m'envoyer en amont de la réunion les éléments relatifs au dossier (descriptif du projet, formulaire simplifiée d'évaluation des incidences, étude d'impact...) svp ?

Bien cordialement,



Charles BRAVO

Chargé de mission Natura 2000 sites
Rhodaniens
Rhône Aval - Petit Rhône - Marais de l'Ile
Vieille

Standard : 04.90.97.10.40

Tel : 06.26.14.70.82

www.parc-camargue.fr

<https://pnr-camargue.n2000.fr/>

[Linkedin](#)



De : SERRE Pauline <P.SERRE@cnr.tm.fr>

Envoyé : lundi 11 mai 2026 10:48

À : BRAVO Charles <c.bravo@parc-camargue.fr>

Cc : Danielle BOIVIN <dboivin@biotope.fr>; BUISSON Vincent <V.BUISSON@cnr.tm.fr>

Objet : RE: Projet CNR à Port-Saint-Louis - Dépôt DEXE - Proposition d'échange

Bonjour M. Bravo,

Quelques précisions sur les propositions de date **ci-dessous**.

Merci par avance pour votre retour,

Bien cordialement,

P.SERRE-FALCONNIER

De : SERRE Pauline

Envoyé : jeudi 7 mai 2026 14:19

À : 'c.bravo@parc-camargue.fr' <c.bravo@parc-camargue.fr>

Cc : Danielle BOIVIN <dboivin@biotope.fr>; BUISSON Vincent <V.BUISSON@cnr.tm.fr>

Objet : Projet CNR à Port-Saint-Louis - Dépôt DEXE - Proposition d'échange

Bonjour Monsieur BRAVO,

Nous vous contactons suite aux recommandations de madame Margaux DELAYRE de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer des Bouches-du-Rhône qui nous a demandé de prendre attache auprès de vous en tant qu'animateur du site N2000 "Rhône aval".

En effet, CNR est maître d'ouvrage de l'opération d'aménagements de la façade fluviale de Port-Saint-Louis-du-Rhône (13) qui fait l'objet d'une demande d'autorisation de travaux au titre de l'article R.521-38 du code de l'énergie déposée le 13 janvier 2026 auprès de la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes.

Par courrier en date du 24 février 2026, la DREAL a transmis une demande de compléments de la part de la DDTM 13 sur l'évaluation des incidences simplifiée Natura 2000 que vous trouverez en PJ. Certains des éléments sont en cours de reprises par notre maître d'œuvre et bureau d'étude dans le cadre de l'instruction du dossier.

Seriez-vous disponible pour un échange Teams la semaine suivante, afin d'échanger sur les enjeux N2000 du site ? Côté CNR, nous serons également accompagnés de Biotope, qui nous accompagne sur l'évaluation d'incidence N2000 sur ce projet.

Ci-dessous quelques propositions de date :

- Mercredi 13 mai
- Mardi 19 mai 26, entre 9h et 10h, ou entre 14h et 16h
- Mercredi 20 mai
- Vendredi 22 mai, matin

Vous remerciant par avance pour vos retours,

Bien cordialement,

Pauline SERRE-FALCONNIER

Référente projets portuaires

Direction des Territoires

m. +33 (0)7 87 30 85 25

P.Serre@cnr.tm.fr



Ouvrir la voie, tracer l'avenir

1 rue Chalon/Saône,

69007 LYON 07

cnr.tm.fr

